

Adresse de la société populaire de Vans, qui assure à la Convention son dévouement fraternel, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vans, qui assure à la Convention son dévouement fraternel, lors de la séance du 25 germinal an II (14 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 557-558;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29747_t1_0557_0000_5

Fichier pdf généré le 30/01/2023

k'

[*La Sté popul. de Chamboulive, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Les hommes les plus dangereux sont ceux qui se masquent sous l'apparence du bien public, il est presque impossible de lire dans les cœurs. Il est donc vrai que dans le lieu même où l'on forge constamment les bronzes tyrannicides, il s'excitait des scélérats déguisés qui cherchaient à devenir tyrans, mais aurions-nous consenti à redevenir esclaves!

Protecteurs de notre sûreté, défenseurs de nos droits, recevez les actions de grâce de la plus intime fraternité; que la chute subite des têtes frénétiquement conjurées, inspire à jamais la terreur à ceux qui pourraient suivre un pareil exemple.

Veillez continuellement sur les intrigants, les agitateurs, les complices, sur ces hommes perfides que Pitt a achetés et qui étalent un luxe criminel, que les fortunes des citoyens soient plus également réparties, et chacun renoncera bientôt aux besoins imaginaires de la sensualité; le luxe ne peut exister dans un pays libre; les nations les plus florissantes ont péri successivement par le luxe. Sparte résista aux armes de la Perse et succomba sous son or. Le luxe fit oublier les vertus de Lycurgue. Rome perdit par son luxe l'empire du monde; l'amour de la patrie, les mœurs pures, une sage économie, la grandeur d'âme, le respect pour les loix, la haine du vice, telles sont les vertus des républicains. Ce sont celles que nous cherchons à propager; patriotes depuis surtout que les français ont une patrie, républicains avant la République, nous sommes unis, nous sommes libres et le monstre qui voudra nous dévorer ou nous asservir sera enseveli dans son infâme projet, ou bien il règnera sur des squelettes et des solitudes. S. et F ».

POUMIER (*maire*), FORTUNADE, LAVIAL, BONNELIE, NADIRA, METTAS, etc...

l'

[*La Sté popul. de Rabastens, à la Conv.; 25 plu. II*] (2).

« Citoyens représentans,

La Société n'a pu apprendre sans indignation que les tyrans coalisés aient osé demander une trêve à un peuple qui leur a livré un combat à mort, jusqu'à ce qu'il ne reste plus vestige de bayonnettes; les lâches! ne savent ils pas que tant qu'il coulera une seule goutte de sang dans les veines du dernier républicain, ils ne peuvent espérer un instant de relâche; n'ont-ils pas déjà éprouvé dans toutes les rencontres ce que peut le courage d'un français animé de ces principes de la liberté; qu'ils cessent donc d'implorer notre clémence, nous leur avons juré une haine implacable.

(1) C 300, pl. 1058, p. 19. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); Débats, n° 577, p. 486.

(2) C 300, pl. 1058, p. 3. Bⁱⁿ, 25 germ.; Mon., XX, 232; Débats, n° 573, p. 423.

Jamais de paix ni trêve avec eux; l'humanité se ressouviend de leurs forfaits, elle se ressent encore de leurs outrages qu'elle ne peut oublier, qu'autant que la terre qu'ils ont souillée depuis tant de siècles en soit purgée.

C'est sans doute un malheur pour les peuples que ces despotes tiennent dans la servitude, d'être accablés plus longtemps du fléau de la guerre, mais si ces mêmes peuples veulent que notre glaive s'arrête enfin, qu'ils deviennent hommes et nous apportent la tête de ces monstres; alors l'olive qu'ils nous présenteront nous sera agréable, ils deviendront nos frères et nos amis.

Voilà, Citoyens représentans, quels sont les vœux de la Société; elle les croit dignes d'être accueillis par la première assemblée de l'univers. Vive la Montagne! »

ROBERT (*présid.*), FAUZÉ (*secrét.*), VERNHES (*com^{re}*), BOYALS (*com^{re}*).

m'

[*La Sté popul. des Vans, au repr. Coren-Fustier; 13 germ. II*] (1).

« La Société, frère et ami, qui reçoit toujours avec plaisir de tes nouvelles, est infiniment sensible à l'exactitude que tu mets à lui faire part de tout ce qui arrive d'intéressant pour la République, les détails que tu lui donnes dans ta lettre du 2^e germinal, et que les journaux lui ont confirmés, sont bien faits pour tenir en garde le vrai patriote contre celui qui n'en a que le masque. Le courrier d'aujourd'hui nous apprend le supplice de 19 de ces monstres vendus à l'étranger pour assassiner leur patrie. Puissent tous leurs imitateurs et complices porter également leur têtes sur l'échaffaud!

Il est tems qu'il n'y ait d'autre parti en France que celui de la Révolution; il est tems que tout concoure à l'affermissement du régime populaire et à l'indivisibilité du gouvernement républicain; quiconque en France n'en est pas l'ami est un traître et toute indulgence envers ce traître est un crime. Tels sont, cher concitoyen, les principes de notre société; elle vient de les manifester à la Convention nationale, et je te fais passer copie de la lettre qu'elle lui a écrite à ce sujet. Tout patriote de bonne foi doit dans les moments d'orage se prononcer d'une manière énergique; nous pensons avoir rempli ce but, fais donc en sorte de faire consigner dans le Bulletin les sentimens que nous avons manifestés dans cette occasion; la société t'en prie par mon organe et elle te renouvelle ainsi que moi l'assurance de son dévouement fraternel ».

LAHOUDÈS (*présid.*), LAHOUDÈS (*secrét.*), CHAMBON (*secrét.*).

[*La Sté popul. des Vans. à la Conv.; 9 germ. II*].

« Législateurs,

Liberté, Egalité, Unité et Indivisibilité de la République, attachement inviolable à la Constitution; tel est notre mot d'ordre; tel est notre

(1) C 300, pl. 1058, p. 15-16. Débats, n° 577, p. 487. p. 487.

cri de ralliement. Quoi ! des factions, des partis, des conjurés méditent encore de nouveaux crimes ! Eh bien, que ces monstres périssent, que tout ce qui voudrait nous redonner des fers soit anéanti; que quiconque tenterait d'usurper le pouvoir souverain soit à l'instant mis à mort par les hommes libres. La Révolution ne peut rétrograder, le français ne pourrait vivre esclave; la liberté ou la mort, voilà l'expression invariable de sa volonté. Législateurs, le peuple qui vous a investis de sa confiance vous confie le dépôt de sa liberté, que la Terreur épouvante les traîtres qui voudraient y porter atteinte; que la justice nationale les frappe tous, qu'il n'y ait que le citoyen fidèle à la Convention qui ait droit à la protection des lois. La Révolution doit avoir un terme; il faut enfin que le peuple jouisse des bienfaits de la Constitution et que la lutte du vil esclave contre l'homme libre cesse, que tout ce qui ne concourra point à ce but soit réputé suspect, et que la loi le punisse. Tel est notre vœu, il est unanime et aussi pur que notre dévouement à la Patrie. Périrent les tyrans ! Périrent leurs complices ! La liberté leur survivra, et la déclaration de nos droits deviendra bientôt le code sacré de toutes les nations du monde. Vive la République, Vive la Montagne ».

P.c.c. : [Mêmes signatures].

n'

[*La Sté popul. de Honfleur, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Lorsque vous fondâtes la République sur les débris de la Royauté et de tous les préjugés qu'elle avait appelés à partager avec elle les dépouilles du peuple, pour l'opprimer plus cruellement, vous sentîtes que cette entreprise sublime rallierait contre vous et ceux qui se déclareraient ouvertement leurs partisans et ceux qui n'avaient feint de prendre le parti du peuple et de la Révolution que pour satisfaire impunément leur ambition et leur cupidité. Mais vous jurâtes d'étouffer tous les ennemis de la République ou de périr avec elle.

Vous vous étiez donc disposés au combat et votre courage soutenu par la confiance du peuple a terrassé les hardis scélérats et étonné l'hypocrisie de leurs complices.

Ce n'était pas assez; vous avez mis la vertu à l'ordre du jour. Le masque de ces derniers est tombé; alors vous avez vu à découvert le faux patriotisme, l'intrigue et les grands mouvemens oratoires accolés à l'ambition, à la cupidité et à la corruption, l'arme favorite des tyrans déconcertés.

Ainsi donc, Législateurs, la vertu, cette base essentielle sur laquelle vous avez assis les fondemens de la République a triomphé des hommes corrompus, et la justice a assuré ce triomphe !

Fondateurs et défenseurs de la République, voilà votre ouvrage.

La Société populaire d'Honfleur prétend moins vous féliciter, dans cette adresse, de votre éner-

(1) C 300, pl. 1058, p. 17. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.

gie et de votre zèle infatigables, que vous dire simplement.

Vous réalisez, vertueux montagnards, les vœux des bons sans culottes et des amis sincères de la patrie; vous veillez pour le bonheur du peuple, vous méritez sa confiance, vous l'avez entièrement et il vous dit : Restez à votre poste jusqu'à ce que vous annonciez au peuple français que ses vœux sont accomplis, que la victoire s'est décidée en faveur de la Liberté et de l'Égalité, enfin que la République est impérisable ».

BRÉARD (*présid.*), MARTIN (*secrét.*), HOULET (*secrét.*), BUSSON, ROUSSET.

o'

[*Extrait des reg. de la comm. de Tinténiac, 10 germ. II*] (1).

La municipalité s'est transportée suivie d'un picquet de la garde nationale qui accompagnait le drapeau au temple de la raison pour en célébrer la fête. Le maire a fait, suivant l'usage, lecture des lois et de discours civique; la fête allait se finir, quand le maire a demandé à faire lecture d'un bulletin qui allait apprendre à l'assemblée la découverte d'un complot horrible ourdi contre la liberté, l'égalité et contre la représentation nationale; à cette annonce, l'assemblée composée de plus de douze cents citoyens s'est émue d'indignation; tous ont fait retentir les voûtes du temple des cris de haine profonde pour tous les traîtres et les conspirateurs, elle est restée quelque temps dans ces convulsions salutaires à la liberté et terrible aux tyrans, quand enfin le maire a fait lecture du bulletin; au récit de tant d'horreur, elle n'a pu retenir son indignation, et a chargé la municipalité de rapporter le procès-verbal du vœu qu'elle manifeste, de l'adresser à la Convention nationale en la remerciant de sa surveillance et de son énergie, l'invitant de rester à son poste jusqu'au parfait établissement de la république, lui demandant que le glaive de la loi fasse justice des traîtres et des conspirateurs à tous masques; ensuite, l'assemblée a fait serment de rester à jamais fidèle à la République et à la Convention, après quoi, on a chanté l'hymne des marseillais et fini par des cris mille fois répétés : Vive la République, Vive la Convention, mort aux tyrans et à tous les conspirateurs.

Signé sur le registre : ROBAIRE (*maire*), BOURSAULT, J. POTIER, J. ARIBART, P. ARRIBART, R. ROBIOU, et PERRIN.

p'

La Sté popul. de Chabre-Chaunoux ci-dev^t St Michel, district de Mézenc (2), applaudit aux précieux travaux de la Convention et demande l'envoi des Bulletins de la Convention

(1) C 300, pl. 1042, p. 30. Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.

(2) C 300, pl. 1058, p. 16. (Extrait d'une lettre de la Sté popul., du 12 germ.); Bⁱⁿ, 27 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 577, p. 487.